

# Les Jeunes au sommet

## 8<sup>ème</sup> édition – 12 juillet 2022

### FICHE PROJET

#### I. L'événement

Un rendez-vous en montagne pour les jeunes de tous les pays alpins et des Carpates à une date commune : **le 12 juillet 2022**. Il est à noter que les modalités de cette édition 2022 dépendront de l'évolution de la crise sanitaire actuelle.

L'événement Les jeunes au sommet a une dimension hautement symbolique : des centaines de jeunes font l'expérience de la montagne à la même date.

#### Au programme de l'édition 2022 des Jeunes au sommet :

- Une **randonnée et une nuit** en montagne avec des groupes de jeunes
- Des activités éducatives pour permettre à la jeune génération de découvrir et expérimenter le patrimoine naturel et culturel des Alpes et des Carpates
- Un thème commun « **L'eau dans tous ses états** »
- Des outils de communication communs à toutes les organisations partenaires

#### II. Objectifs

- **Renforcer les liens de la jeune génération avec la nature et les espaces protégés**
- Sensibiliser les jeunes à la protection et à la conservation de la nature
- Renforcer chez les jeunes le sentiment d'**appartenance à un territoire commun**, les Alpes, et leur sentiment de faire partie de l'Europe
- Renforcer la notion de solidarité et partager un moment dans un groupe avec les jeunes participants
- Mobiliser des acteurs de la montagne autour d'une action fédératrice et originale
- Augmenter la visibilité des actions éducatives des espaces protégés alpins et de toutes les organisations qui participent à l'événement

#### III. Cibles

- Des groupes de jeunes déjà constitués ou qui se forment pour l'événement **de 6 à 25 ans**
- Les groupes de jeunes vivant dans les vallées alpines ou les jeunes issus de milieux socio-économiques défavorisés sont expressément invités à participer au projet

## IV. Activités

L'opération propose un cadre collectif pour la journée commune, tout en laissant une grande liberté aux initiatives locales. Les activités sont adaptées aux besoins et aux objectifs de chaque groupe et à l'approche éducative de l'adulte responsable de l'événement. Les organisateurs notamment sont vivement encouragés à planifier leur événement selon les réglementations nationales liées au contexte de crise sanitaire.

### *Pendant la journée*

---

- Sortir, faire une promenade ou une randonnée vers un sommet ou un refuge de montagne
- Animer l'ascension avec des jeux et des activités d'observation de la nature
- Sensibiliser les participants à l'importance de l'eau dans l'environnement montagnard, par le biais d'activités sur la thématique commune « **L'eau dans tous ses états** » (plusieurs activités sur ce thème seront proposées à toutes les organisations inscrites dans une fiche – **annexe 3**).
- Sensibiliser et diffuser les connaissances sur le patrimoine culturel et naturel commun des Alpes par le biais de l'outil pédagogique « Les Alpes dans mon sac à dos » (**annexe 2**)

### *Pendant la nuit*

---

- Expérimenter **la montagne** et la nature avec le groupe de jeunes via les activités suivantes :
  - Observer les étoiles ;
  - Contempler les montagnes au crépuscule ou à l'aube ;
  - Faire une randonnée de nuit ;
  - Faire un feu (si c'est autorisé dans l'espace protégé) et partager des histoires autour du feu ;

## V. Communication

Chaque organisation inscrite comme partenaire de Les Jeunes au sommet 2022 a à sa disposition :

### *Des outils de communication communs*

---

- Une identité graphique commune : le logo de Jeunes au sommet (téléchargeable [ici](#)).
- Un site Internet officiel [www.youth-at-the-top.org](http://www.youth-at-the-top.org) en 5 langues avec notamment :
  - une rubrique « Événements locaux » présentant brièvement toutes les initiatives locales dans chaque pays ;
  - Une carte interactive des Alpes et des Carpates avec tous les événements locaux.
- Une affiche commune personnalisable.
- Une page Facebook administrée par ALPARC : <https://www.facebook.com/YATevent>

Tous les partenaires sont invités à utiliser ces réseaux sociaux pour communiquer avec les jeunes.

## Le matériel de communication partagé

Chaque organisation inscrite officiellement comme partenaire de l'événement s'engage à :

- Communiquer au niveau local sur son action par le biais de communiqués de presse, d'articles dans les médias ou sur les réseaux sociaux
- Informer/partager ce matériel (liens, articles, etc.) avec ALPARC afin de pouvoir créer une revue de presse internationale ;
- Partager son matériel de communication avec ALPARC conformément aux dispositions précisées dans l'**Annexe 1** ;
- Participer à l'enquête en ligne après l'événement ; les réponses à l'enquête permettront d'améliorer l'événement pour la prochaine édition.



Les Jeunes au sommet 2021 : © Parco Naturale Mont Avic (IT) - R. Facchini / © Berchtesgaden (DE) - Mark WALTER

## VI. Coordination

La 8<sup>e</sup> édition de Jeunes au sommet est coordonnée par ALPARC, le Réseau alpin des espaces protégés. ALPARC est responsable de la gestion générale du projet et de la communication internationale. ALPARC recueille en particulier les formulaires d'inscription des structures souhaitant organiser un événement local, partage et actualise les outils de communication communs et assure la mise à jour régulière du site internet et des réseaux sociaux.



Les Jeunes au sommet 2021 : Naturpark Nagelfluhkette (DE) © Theresa Hilber  
Réserve Naturelle de Passy (FR) © Lucie Rousselot / © Nationalpark Gesäuse (AU)

## VI. Inscription & Co-Financement

L'initiative « Les Jeunes au Sommet » est ouverte à toute organisation des Alpes ou des Carpathes véhiculant les valeurs détaillées ci-dessus. Afin de bénéficier de la coordination commune du projet, il est demandé à chaque organisateur d'un évènement local de **s'inscrire sur le site officiel** : (<https://youth-at-the-top.org/fr>), **avant le 15 avril 2022**.

Les **membres d'ALPARC** peuvent bénéficier d'un soutien financier pour l'organisation de leurs évènements locaux. Ils doivent en faire la demande lors de leur inscription.

### POUR LES MEMBRES D'ALPARC

L'édition 2022 bénéficie d'apports financiers externes moindres que les précédentes éditions. Afin d'assurer la continuité du projet, celui-ci sera donc exceptionnellement financé sur les fonds-propres d'ALPARC. Dans ce contexte, le soutien financier accordé pour l'organisation d'évènements locaux a dû être revu à la baisse par rapport aux années précédentes.

Une enveloppe de **5000€** sera répartie à **parts égales** entre les membres d'ALPARC en faisant la demande. Le montant maximal accordé à chaque évènement dépendra donc du nombre de demandes de co-financement reçues par ALPARC au moment des inscriptions et sera communiqué au plus tard le **6 mai 2022**. Les membres n'ayant pas besoin d'un support financier sont invités à s'abstenir d'en faire la demande, afin de **laisser des fonds disponibles aux plus petites structures**.

Les membres demandant un co-financement s'engagent en contrepartie :

- A rendre la participation gratuite pour les jeunes participants (autant que possible)
- A fournir après l'évènement la preuve des dépenses engendrées (factures), pour un montant au moins égal à celui accordé

Pour information, en 2021, 15 membres d'ALPARC ont bénéficiés d'un soutien financier pour organiser leurs évènements.



Les jeunes au sommet 2021 - Naturparks in Südtirol  
© Autonome Provinz Bozen - Südtirol

### Contact

#### ALPARC

Le Réseau Alpin des Espaces Protégés  
[daniel.meister@alparc.org](mailto:daniel.meister@alparc.org)  
+33 04 79 26 55 09 03



avec le soutien  
financier de



Gouvernement Princier  
PRINCIPAUTÉ DE MONACO



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RÉSULTATS  
COLLECTIFS  
TERRITORIAUX  
AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

En partenariat avec

